

Avis public



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

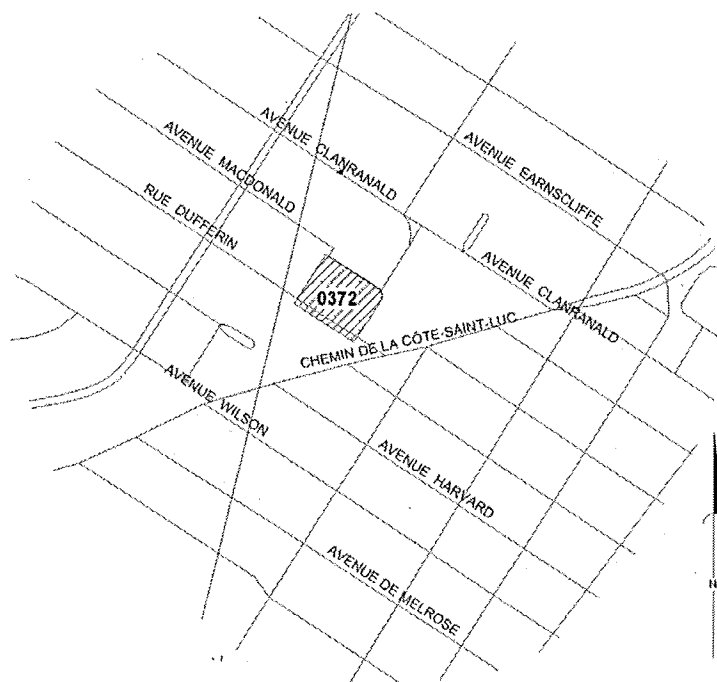
Projet de règlement RCA10 17186 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (01-276)*, afin d'y modifier des cartes de l'annexe A et afin de reconnaître le caractère résidentiel du bâtiment situé au 4975, rue Dufferin.

AVIS est par les présentes donné, par la soussignée, que le projet de règlement RCA10 17186 décrit ci-dessus a été adopté par le conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire tenue le 6 décembre 2010, et fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le **lundi 17 janvier 2011 à compter de 17 heures 30 au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine**, à Montréal, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet de ce projet de règlement vise à autoriser que le presbytère de l'église St-Matthew soit utilisé à des fins d'habitation en modifiant les paramètres suivants :

- Les limites de hauteur;
- le taux d'implantation;
- les usages prescrits;
- les limites de zones;
- les immeubles significatifs.

QUE ce projet de règlement vise la zone 0372 ci-après illustrée :



QU'au cours de cette assemblée publique, le maire d'arrondissement expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de règlement RCA10 17186 ainsi que le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures. Toute personne qui en fait la demande peut obtenir une copie du projet de règlement sans frais. Pour toute information additionnelle vous pouvez communiquer au 514 872-9387.

QUE le présent avis ainsi que ce projet de règlement et le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont également disponibles sur le site Internet de l'arrondissement dont l'adresse est : ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg, en cliquant sur « Tous les avis publics ».

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 14 décembre 2010.

Geneviève Reeves, avocate
Secrétaire d'arrondissement